



NUMERO DE TICKET UNIQUE

1. Description

L'attribution d'un numéro de ticket unique est un service de base de Smals, qui peut être invoqué à distance sur l'extranet de la sécurité sociale.

Une application peut utiliser un numéro de ticket unique pour désigner univoquement des éléments ou des sous-éléments. De cette manière, les éléments demeurent identifiables de façon unique parmi les différentes composantes de l'application et peuvent toujours être retrouvés dans une banque de données.

Dans l'application DmfA par exemple, la déclaration dans son ensemble est un élément. Chaque déclaration que l'employeur envoie à l'ONSS se voit donc automatiquement attribuer un numéro de ticket unique, de sorte que l'employeur ou l'ONSS peuvent toujours demander le statut de la déclaration ou poser une question au sujet de celle-ci.

Le service de base « numéro de ticket unique » de Smals peut donc attribuer des tickets uniques à chaque (sous-)élément d'une application enregistrée.

2. Disponibilité

En production.

3. Conditions d'utilisation du composant réutilisable

Le composant est utilisable par d'autres services publics belges : oui.

Les modalités d'utilisation doivent être convenues à l'occasion d'un projet d'installation. Pour ce faire, les services publics intéressés sont priés de s'adresser à la personne de contact.

4. Procédures de demande d'utilisation

Adressez-vous à la personne de contact. Nous prenons l'initiative pour répondre à vos questions et/ou proposer une réunion d'étude.

5. Support (en mode service)

Les modalités de support pour les services en production seront communiquées au cours de la mise en production.

6. Informations fonctionnelles

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des fonctionnalités qu'offre ce composant.

6.1. Description de l'input/l'output du composant réutilisable

Input :

- Identification de l'application (application-ID) ;
- Identification de l'élément, interne à l'application (form-ID) ;
- Optionnel : un numéro supplémentaire à l'usage de l'application même (Internal-ID).

Pour que le service de base puisse générer un ticket, l'application doit être enregistrée dans le service de base. Une identification doit donc être demandée à l'administrateur système pour chaque application.

Output :

Un numéro de ticket unique composé de 13 caractères (0-9,A-H,J-N,P-Z), selon l'input.

Exemple DmfA

Un employeur introduit sa déclaration et reçoit un accusé de réception de sa déclaration. Cet accusé de réception mentionnera également un numéro de ticket en référence à la déclaration. L'employeur peut suivre en ligne le statut de sa déclaration via une application de monitoring, au moyen du numéro de ticket enregistré dans l'application DmfA chez Smals

6.2. Description des possibilités d'intégration / d'interfaçage du composant réutilisable

Le service de base permettant de générer un numéro de ticket unique est un service, écrit comme un package Java.

Ce service peut être invoqué par des applications ou d'autres services de base tournant sur la même Java Virtual Machine, mais également à distance via RMI (Java Remote Method Invocation) et JNDI (Java Naming and Directory Interface).

Actuellement, le service ne peut être invoqué que sur l'extranet de la sécurité sociale. Sur demande, il peut être développé un service web permettant d'invoquer le service de base également en dehors de l'extranet.

6.3. Description des éléments de volumétrie qui ont été pris en compte lors du développement du composant

La longueur du numéro de ticket permet de générer environ 52,5 milliards de tickets uniques par application et par élément.

6.4. Description des autres éléments pertinents

Sans objet.

7. Informations techniques

7.1. Classes Java : Ticketgeneratorfactory, ticketgenerator & ticket

Etape 0 (unique) :

Pour qu'une application puisse utiliser ce service de base, qui délivre un ticket unique, un application-ID unique doit être demandé à l'administrateur système de « déploiement ».

Etape 1 (unique) :

Le service de base créera un « générateur de tickets » au moyen du « ticketgeneratorfactory ». Ce « générateur de tickets » est lié à l'application et, en principe, continue d'exister tant que l'application a besoin de tickets.

Etape 2 :

Chaque fois que l'application enregistrée du client demande un numéro de ticket, son « générateur de tickets » lui en créera un.

Si un autre service de base a besoin d'un numéro de ticket, celui-ci devra d'abord demander l'application-ID de l'application pour laquelle il travaille et ainsi s'adresser comme il se doit au « générateur de tickets » approprié.

Etape 3 :

Le service de base veille à ce que ce numéro de ticket ne soit pas délivré une deuxième fois au client.

7.2. Ticket en détail

Un numéro de ticket unique se compose de 13 caractères (0-9,A-H,J-N,P-Z).

Les 13 positions se présentent comme suit :

- 2 positions pour l'application-ID ;
- 1 position pour le form-ID ;
- 7 positions pour un numéro unique ;
- 2 positions pour l'internal-ID ;
- 1 position pour le check digit.

Par service public, 1156 applications différentes peuvent être enregistrées dans le service.

Par application, un « générateur de tickets » peut être attribué à 34 éléments différents.

Chaque « générateur de tickets » peut générer 52,5 milliards de tickets uniques.

Il peut encore être attribué 577 numéros internes par combinaison d'application et élément.